



FIN DE LA TRÊVE HIVERNALE, REFUSONS LES EXPULSIONS

Avec la fin de la trêve hivernale le 1er avril 2018, des milliers de familles et de personnes isolées se retrouveront expulsés de leur logement, sans solution de relogement.

Toujours plus d'expulsions :

En 2016, 128 146 jugements d'expulsion ont été rendus, 15 222 familles ont été jetées à la rue avec le concours de la force publique. Triste record, qui confirme la tendance de long terme, avec une augmentation de 140 % en 15 ans.

Ces chiffres montrent aussi l'échec des politiques de prévention des expulsions, qui n'ont pas réussi à enrayer cette tendance.

Cette situation est également la conséquence des politiques de bas revenus et de précarisation des actifs et des retraités, menées par les entreprises et le gouvernement, avec une pauvreté qui explose même pour ceux qui ont un emploi.

LE DROIT AU LOGEMENT DOIT ÊTRE AU CENTRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Nous constatons chaque année que, faute de volonté politique, la crise du logement s'aggrave et le nombre de mal-logés et de sans-logis augmente. Les freins et les obstacles à l'application de la loi se multiplient : stigmatisation des ménages prioritaires, offre de logement social insuffisante et inadaptée... Des personnes reconnues prioritaires du Droit au logement opposable (Dalo), continuent, chaque année, à être expulsées par dizaines, malgré la circulaire gouvernementale d'octobre 2012.

Attaques contre le logement social :

Après avoir réalisé plus de 3 milliards d'économie en baissant les APL, en piochant dans la caisse des HLM, le gouvernement veut contraindre les bailleurs sociaux à vendre 1 % de leur parc par an. En faisant main basse sur une partie de leurs recettes le gouvernement menace le bon entretien de leur patrimoine, la réhabilitation thermique, la production de nouveaux logements sociaux ainsi que les missions sociales des HLM.

Le dangereux projet de loi logement ELAN (évolution du logement et aménagement numérique) :

Son objectif principal est de mettre à mal le modèle social français en contraignant les bailleurs à se regrouper et en accélérant la vente du patrimoine locatif social.

C'est également la généralisation du surloyer et la remise en cause du maintien dans les lieux. Pour INDECOSA-CGT, ce choix politique est inacceptable d'autant que la fusion ou l'absorption des organismes de logement social éloigne les bailleurs sociaux des collectivités de tutelle et des besoins des habitants.

LES EXPULSIONS NE SONT PAS UNE FATALITÉ

INDECOSA-CGT revendique :

- un moratoire sur les expulsions locatives
- pas d'expulsion locative sans relogement
- une charge de logement ne dépassant pas 20 % des revenus des ménages
- le maintien des aides au logement en situation d'impayé
- le rétablissement et la revalorisation des aides au logement (APL, AL)
- la réorientation de l'aide à la personne vers l'aide à la pierre permettant une baisse du niveau des loyers
- la production massive de logements sociaux à loyer accessible et bénéficiant d'un financement conséquent de l'Etat
- un service public du logement.

Montreuil, le 13 mars 2018